



22 rue Ste Thérèse - B.P. 2411 - 68067 MULHOUSE CEDEX  
Tél. 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 - E-mail : schr68@wanadoo.fr

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'Amélioration des Races de Chiens en France, Reconnue d'utilité publique  
Inscrite au Registre des Associations du Greffe du Tribunal Cantonal de Mulhouse - vol. III fol. 50

www.schr68.com

Président :  
Marc Meyer  
meyermarc@evhr.net

MEYER MARC  
Président SCHR  
CTR- Président CREAC Haut Rhin  
2, rue du Hêtre  
68200 Mulhouse  
Tel/Fax : 03.89.43.58.67  
E-mail : meyermarc@evhr.net

Mulhouse, le 03.03.09

Objet : Sélectif du Grand Prix de France SCC 2009

La Fédération Canine d'Alsace a confié l'organisation du Sélectif du Grand Prix de France SCC, au CEC Mulhouse Brunstatt rue Arthur Ashe à Brunstatt, pour le 10 mai 2009.

**Les juges pressentis : ALLF Manuel (Lux.) pour le GPF et MEDAUER Stève pour le concours**

Afin de rendre la journée plus attractive, nous avons ajouté un concours en parallèle : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Degré, OPEN, GPF (réservé pour les hors régionaux) et le Jumping, c'est à dire que ceux qui le désirent auront la possibilité de faire en plus des 2 épreuves du Sélectif, 2 épreuves supplémentaires donc quatre épreuves dans la journée. Ce concours est ouvert à tous nos amis des Régionales voisines.

Les demandes d'engagement accompagnées des droits d'inscription, (12.20 € par chien, chèque à l'ordre du CECM Brunstatt), la photocopie de la licence et des trois qualificatifs sont obligatoirement joints ainsi que du certificat antirabique pour les chiens de 2<sup>ème</sup> Catégorie ou venant des pays étrangers sont à envoyer avant le 01 mai 2009 à :

**SOCIETE CANINE DU HAUT RHIN – Sélectif GPF - 22, rue Sainte Thérèse - BP 2411 – 68067 Mulhouse Cedex**

La restauration sera assurée. La remise des dossards est prévue à partir de 7h00 et le début des épreuves pour 8h00.

Le conducteur devra être membre d'un club ou d'une régionale affiliée à la FCI. Celui-ci sera titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagements seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Pour participer au sélectif du Grand Prix de France de sa région, il faut justifier de 3 EXC ou Très Bon sous 3 juges différents depuis le dernier sélectif Grand Prix de France de sa région pour les seniors comme pour les jeunes conducteurs **depuis le dernier Sélectif du 11 mai 2008.**

En remerciant d'avance tous les Responsables AGILITY de la Fédération Canine d'Alsace qui vont mobiliser leurs équipes pour qu'elles participent à cette prestigieuse manifestation qui devrait être un aboutissement du travail qu'ils accomplissent toute l'année, je vous adresse mes meilleures salutations.

Meyer Marc